



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'AUTONOMIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 21 janvier 2022

« Bien vieillir chez soi » : Brigitte Bourguignon détaille les investissements de l'État pour les résidences autonomie et tiers-lieux en EHPAD

À l'occasion de son déplacement dans les Hauts-de-France, ce vendredi 21 janvier 2022, Brigitte BOURGUIGNON, ministre déléguée, chargée de l'Autonomie, a annoncé les 25 lauréats de l'appel à projets « Un tiers-lieu dans mon EHPAD », lancé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), comme c'est le cas de l'EHPAD Pierre Mauroy de Harnes (62), qu'elle a visité. La ministre a également détaillé les investissements, issus du Ségur de la Santé et de France Relance, dédiés à la rénovation, à la création et à la réhabilitation de logements en résidence autonomie, comme c'est le cas à la résidence autonomie Louis Duvant de Valenciennes (59), qu'elle a visitée.

Ces annonces s'inscrivent dans la continuité du « tour de France de l'investissement », entamé à l'automne dernier par la ministre, pour détailler les enveloppes régionales du Ségur et de France Relance destinées aux EHPAD, aux équipements du quotidien et au déploiement des conseillers en énergie partagée.

Près de 11 000 logements en résidences autonomie rénovés par l'État pour améliorer la qualité de vie de leurs habitants :

À Valenciennes, dans le Nord, Brigitte Bourguignon a annoncé que, grâce à la participation de la CNSA et de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), 45 millions d'euros seront mobilisés entre 2021 et 2024 pour l'habitat intermédiaire, dont 37,5 millions d'euros pour les résidences autonomie, afin, dans ces dernières, d'améliorer l'existant, de développer projets de tiers-lieux, et de créer de nouvelles résidences autonomie.

Cette modernisation des résidences autonomie était nécessaire et contribuera à améliorer durablement les conditions de vie de leurs habitants. Elle rendra également plus attractive cette forme d'habitat de plus en plus plébiscitée par les Français, car elle représente une vraie alternative au domicile et à l'EHPAD.

Zoom sur la rénovation de la résidence autonomie Louis Duvant de Valenciennes (59) :

Cette résidence a été retenue pour bénéficier d'une subvention de l'État de 200 000 euros dans le cadre des crédits du Ségur, pour lutter contre la vétusté des locaux, leur absence de mise aux normes, ainsi que pour renforcer le bien-être et la sécurité des résidents. La rénovation permettra ainsi de réhabiliter l'ensemble du bâtiment.

Pour renforcer les solidarités intergénérationnelles, l'État financera 25 projets de tiers-lieux en EHPAD :

À Harnes, dans le Pas-de-Calais, Brigitte Bourguignon a annoncé que l'État financera, à hauteur de 3 millions d'euros, 25 tiers-lieux en EHPAD, grâce au plan d'investissement du Ségur. Ces futurs

espaces seront co-construits par les résidents, avec des acteurs de la vie locale, mais aussi des voisins. Cuisines partagées, cafés solidaires, escape games intergénérationnels sont autant de projets qui participeront à ouvrir davantage ces établissements sur la vie sociale de leur territoire et à renforcer les solidarités entre générations.

Zoom sur le projet de tiers-lieu de l'EHPAD Pierre Mauroy à Harnes (62) – Culture(s) en sol mineur:

L'établissement accueillera prochainement un espace de transmission et de la culture locale, en plein cœur du bassin minier, grâce à un jardin d'expression culturelle et une verrière favorisant les expressions artistiques. Entreprises, artisans, partenaires éducatifs et culturels, bénévoles, sont autant de partenaires du projet. L'État y accordera une subvention de près de 115 000 euros.

Pour Brigitte Bourguignon « *L'État investit pour favoriser le bien vieillir chez soi, en EHPAD et dans les résidences autonomie. Renforcer les solidarités intergénérationnelles, améliorer le confort des habitants, rendre ces lieux de vie plus chaleureux et ouverts sur leur territoire sont autant de priorités que nous concrétisons grâce au Ségur de la santé. »*

Contact presse :

**Ministère chargé de l'Autonomie
Cabinet de Brigitte BOURGUIGNON**

01 40 56 63 74 / sec.presse.autonomie@sante.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr